

Les subsides

● (1540)

Des voix: Bravo!

M. Clark: Une seule fois le gouvernement a demandé à des experts si ses mesures budgétaires étaient les bonnes, mais c'était après avoir agi et s'être engagé dans une voie qui l'a conduit au désastre politique et qui a aussi frappé durement des centaines de milliers de Canadiens qui sont sur le point d'y laisser leur emploi, leur maison et leur commerce, ou tout simplement de perdre le genre d'espoir qui alimente la croissance au Canada. Si le gouvernement avait commencé par poser ces questions, bon nombre de ces mesures n'auraient pas été présentées, ce qui nous aurait permis d'éviter certaines faillites et saisies et des milliers de licenciements dans notre pays.

Quand le Parlement ne fait pas ce qu'il doit faire, les Canadiens en pâtissent. Ce n'est pas uniquement une question à débattre par les députés, c'est une question qui touche directement la vie de nos concitoyens, qui sont affectés par ce que l'État fait ou ne fait pas.

Ce qui s'est passé dans le cas du budget s'est déjà produit pour d'autres questions. Pourquoi, par exemple, le Parlement n'a-t-il pas eu son mot à dire à l'égard de la désaffectation de certains tronçons de VIA Rail, qui s'est répercutée sur de nombreuses localités de notre pays? Comment des décrets du conseil autorisant le gouvernement à créer des camps d'internement, sans que la Chambre des communes ait été consultée, peuvent-ils être adoptés? Pourquoi le gouvernement devrait-il pouvoir changer la volonté expresse du Parlement et imposer le système métrique quand la Chambre voulait qu'il soit facultatif?

Des voix: Bravo!

M. Clark: Ce ne sont pas là des questions uniquement à débattre au Parlement, ce sont des questions qui concernent la vie de nos concitoyens et qui ont parfois des répercussions profondes, et pourtant, le Parlement n'a aucun rôle à jouer. Évidemment, ce n'est pas bien, et si nous voulons que la Chambre ait tant soit peu de fierté, si le chahuteur d'en face a tant soit peu d'amour-propre, s'il respecte le moins du monde ceux qui nous ont délégués ici, alors nous allons changer le système et profiter de ces changements.

[Français]

Monsieur le président, j'ai parlé du besoin de démocratie et c'est une des exigences, mais il faut aussi que le Parlement soit efficace. Notre pays a profondément changé depuis la Confédération, les problèmes à régler sont plus nombreux et souvent plus complexes. Il est évident qu'on ne peut résoudre les problèmes d'aujourd'hui avec les outils du siècle dernier. Il faut un moyen de s'entendre sur la limitation des débats, il faut faire preuve de bon sens et de respect mutuel pour permettre aux partis de résoudre les questions contestées. Nous avons déjà proposé des façons de rendre le Parlement plus efficace, nous sommes prêts à examiner sérieusement toute proposition venant des autres partis surtout celles qui mettent l'accent à la fois sur le respect de la démocratie et sur la recherche de l'efficacité. Et nous sommes certains que des accords peuvent être conclus si nous faisons preuve de bonne volonté et si nous partageons la conviction que le Parlement doit jouer le rôle central dans le gouvernement du Canada.

[Traduction]

J'ai exposé les propositions précises faites par mon parti et celles que nous avons faites alors que nous étions au pouvoir. Je voudrais parler maintenant d'un point de vue un peu plus personnel, en me fondant sur mon expérience assez inusitée à la Chambre, ayant eu l'occasion d'être simple député, premier ministre, chef de gouvernement ainsi que chef de l'opposition.

Je voudrais dire tout d'abord que nos discussions sur le rôle du Parlement seront toujours fondées sur une divergence d'opinions, à savoir si le Parlement est simplement le corps législatif auquel le gouvernement est comptable, ou si les parlementaires devraient participer directement à l'élaboration de la politique de l'État. Il existe des arguments pour ou contre. A titre d'ancien premier ministre canadien, je suis convaincu que les députés devraient être ici non seulement pour tenir le gouvernement responsable ou lui demander des comptes, mais pour participer directement à l'élaboration de la politique publique. J'estime que tel est notre rôle.

Je crois, monsieur l'Orateur, que la faiblesse du Parlement est une grande menace pour le pays, un grand danger même, car la Chambre est la seule institution nationale dont peuvent se réclamer tous les coins du pays, où chaque coin du pays envoie un représentant, et où chaque coin du pays a voix au chapitre. Par conséquent, nous sommes la seule institution nationale qui puisse légitimement exprimer la volonté des Canadiens et satisfaire leurs besoins. Voilà quelle est la nature de cette institution qui nous appartient en propre.

Nous sommes pour de nombreux Canadiens le seul lien qu'ils ont avec leur gouvernement. Les fonctionnaires ne constituent pas ce genre de lien; les programmes de publicité gouvernementale ne remplacent pas les députés. Nous sommes le seul lien que la plupart des gens ont avec leur gouvernement, le seul sur lequel ils peuvent compter pour faire valoir leurs besoins et leurs aspirations. Par conséquent, la Chambre doit être au centre du gouvernement du peuple; autrement, le gouvernement ne respecte pas la volonté du peuple.

Des voix: Bravo!

M. Clark: A mon avis, la faiblesse de la Chambre tient à trois faits très importants. Le premier découle de ce qu'avec la complication des travaux du gouvernement, au lieu de faire appel aux talents, la compréhension et l'expérience des députés à la Chambre, les gouvernements successifs se sont rabattus sur la Fonction publique, cédant de plus en plus de décisions d'envergure, qui auraient dû nous revenir, à des spécialistes non élus.

Le deuxième fait repose sur la prolifération des conférences fédérales-provinciales et des sujets qui y sont traités, et donc des décisions qui y sont prises et qui intéressent directement les travaux de la Chambre; ainsi, des décisions de poids sont prises ailleurs avant de nous être soumises et les ententes sont conclues avant que la Chambre n'en ait eu connaissance. Nous avons été témoins d'un transfert important et dangereux du pouvoir de prise de décisions qu'on a retiré à la population et à leurs représentants parlementaires pour le confier aux participants aux conférences fédérales-provinciales.